

# Chaudes-Aigues INFOS



Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

La saison estivale vient de débuter sous les meilleurs auspices. L'été s'annonce riche en manifestations diverses, qu'elles soient culturelles sportives ou de pleine nature.

Les travaux se poursuivent, façonnant le visage de notre village. La nouvelle toiture de Caleden prend forme, permettant d'envisager une reprise d'activité particulièrement attendue dans le courant du 1er trimestre 2024. Les travaux de la salle Beaudon se terminent. Notre commune sera ainsi dotée d'une grande salle digne de ce nom. Quant au parking attendant il sera terminé dans l'hiver. Il en est de même pour la cité Saint-Michel. Le chantier prend forme mais il faudra patienter encore un peu pour voir le tout terminé. D'autres travaux plus limités ont néanmoins un impact direct sur vos déplacements comme par exemple l'aménagement réalisé au carrefour de la piscine qui sécurise la sortie du parking et permet aux piétons de circuler en toute sécurité.

Par ailleurs nous menons un effort particulier en matière de propreté, d'entretien des espaces verts et des espaces publics. Chaudes-Aigues station thermale se doit d'offrir un visage accueillant. Néanmoins il nous revient à tous, collectivement de faire un effort pour tenir notre ville propre.

Je ne pourrai terminer cet éditorial sans avoir une pensée pour Marie- Aude VIEIRA et ses enfants quelques jours après la disparition de Serge.

Comme je l'ai écrit par ailleurs : «Chaudes Aigues, Son Chateau du Couffour , Serge VIEIRA, une rencontre improbable et pourtant...» Serge VIEIRA, Chef inventif, a fait de Chaudes-Aigues et du Cantal une étape incontournable de la gastronomie. Son empreinte demeurera inscrite dans notre territoire.

A tous et à toutes je vous souhaite un excellent été.

Michel Brousse, Maire de Chaudes-Aigues

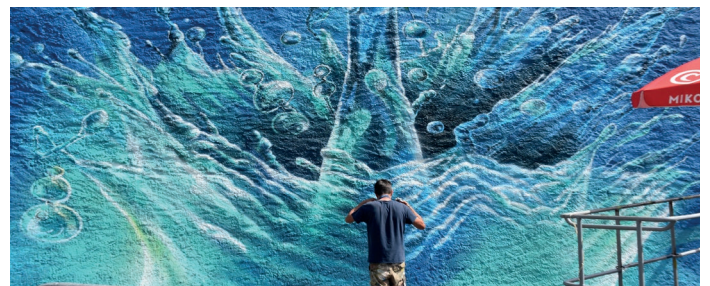
## À LA UNE

### CALEDEN : RÉOUVERTURE À L'HORIZON

Débutée en Janvier dernier, la première tranche de travaux du centre thermoludique se poursuit : la refecton complète de la charpente et de la toiture sont en cours, ainsi que la remise à neuf des installations de traitement de l'air et de l'eau. Suivra une deuxième phase de travaux, qui sera consacrée à la rénovation des bassins, et à la modernisation de la structure avec la création de nouveaux espaces de détente. Le coût total des travaux est estimé à 3,6M€. Le financement est assuré par une enveloppe résultant du protocole d'accord signé par l'ensemble des parties en conclusion de la procédure judiciaire, et par des subventions de la Région (programme Avenir Montagnes Investissements et Plan Thermal).



### LE STREET-ART S'INVITE À CHAUDES-AIGUES



Du 16 au 22 Juin, l'artiste DAN23 a investi le parking du lavoir pour orner une façade d'une fresque très colorée sur le thème de l'eau. D'une surface totale de 120 m<sup>2</sup>, cette oeuvre de street-art a été réalisée dans le cadre du programme Culture Bains #2, porté par la Route des Villes d'Eaux du Massif Central. Le projet a été largement financé par l'Agence Nationale de la cohérence des territoire. Les collégiens et écoliers de Chaudes-Aigues ont pu échanger avec l'artiste, lors de rencontres proposées par le Pays d'art et d'histoire de Saint-Flour Communauté.

De plus, Michel Brousse, maire de Chaudes-Aigues, Léa Lemoine, cheffe de projets pour La Route des Villes d'Eaux du Massif Central, et l'artiste DAN23 ont été les invités de l'émission de Stéphane Huin, « En peignoir », diffusée le 4 Juillet dernier sur Logos FM.



### STATIONNEMENT

Afin de faciliter l'accès aux commerces, aux services publics et aux équipements de proximité, en assurant une plus grande rotation des véhicules, la municipalité de Chaudes-Aigues relance la zone bleue pour le stationnement en centre bourg.

C'est une zone de stationnement gratuite où l'on se gare pour un temps limité. La durée de stationnement autorisée est de 1h30, tous les jours de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 19h00, sauf le dimanche et les jours fériés.

Le disque bleu peut être retiré en mairie et à l'Office de Tourisme. Des contrôles vont être effectués fréquemment.

### VISITE DE CHANTIER

Le 24 Mai, s'est tenue une visite de chantier afin de faire le point sur l'état d'avancement des travaux de Caleden. Étaient présents Marina Besse, Conseillère Départementale et Députée suppléante, Jean-Jacques Monloubou, Conseiller Départemental, Bruno Faure, Président du Conseil Départemental, Didier Achalme, Président de la SAEM Caleden et Luc Thiébault, Directeur de Caleden.

## TRAVAUX

### CITÉ SAINT-MICHEL



Les travaux de la deuxième tranche sont en cours. Ils consistent en la réfection de l'ensemble des réseaux, de l'éclairage public et de la voirie.

### QUARTIER BEAUREDON

Les travaux de voirie du parking des Thermes progressent. La rénovation des réseaux est terminée et le chantier prendra fin dans l'hiver. Quant à la salle Beuredon, sa réhabilitation touche à sa fin, avec la réception des travaux prévue cet été.

### CONCOURS



Ouvert à tous, habitants du bourg comme des hameaux, le concours de fleurissement participe à donner une belle image de notre commune. Les inscriptions sont possibles jusqu'au 10 Août, grâce au bulletin disponible en mairie.



Photo: Paul Piagnon

### VISITE DU RECTEUR

Le recteur d'académie, Monsieur Karim Benmiloud a été accueilli dans les locaux du collège Louis Pasteur. Après une visite de l'école primaire et un entretien avec la cuisinière Lise Beaufort, autour de la démarche ConsoCantal, le recteur a rencontré les élèves de la section Cinéma. Ces derniers lui ont fait visiter leurs ateliers, et lui ont exposé leurs compétences dans la maîtrise des outils audiovisuels mis à leur disposition. Ensuite, Karim Benmiloud s'est prêté au jeu en participant à une interview sur le plateau de tournage, répondant aux interrogations des jeunes journalistes. Pour finir, le recteur a rejoint le cinéma La Source, pour assister à une projection sur grand écran des courts-métrages réalisés au cours de l'année. Étaient aussi présents Jérôme Vial, directeur de Cabinet au rectorat, Noël Gorge Inspecteur d'académie, inspecteur pédagogique régional, Jean-Marc Messenger, inspecteur de l'éducation nationale de l'arrondissement de Saint-Flour, Nicole Batifol, adjointe au Maire, Raymond Salvan, président de la caisse locale du Crédit agricole, et Céline Charriaud, conseillère départementale.

### ENVIRONNEMENT

Suite aux épisodes de sécheresse et de restriction d'eau que nous traversons de plus en plus souvent, une cuve de 15000 L a été installée au sein des ateliers, pour la récupération des eaux de pluie du toit du gymnase. Celle-ci permettra à notre équipe technique de disposer d'eau, notamment pour l'arrosage des plantes et le nettoyage de la voirie.



### NOUVEAU SENTIER

Le sentier qui serpente du parking de la piscine à la rue Saint-Elisabeth a été réouvert par les équipes techniques. Idéal pour une balade familiale, il a également été agrémenté de bancs et d'une table de pique-nique, pour permettre aux promeneurs de profiter des beaux points de vue sur le village.



### FLEURISSEMENT

Le fleurissement du village a été effectué, avec l'installation et la plantation de nouvelles compositions.

L'équipe technique a aussi entretenu tous les espaces verts publics, notamment le Parc du Moulin Juéry et le camping du Couffour.

### CENTRE-BOURG

La voirie de la place du Faubourg d'Outre est en cours de réfection.

# NOS PARTENAIRES

## CHAUDES-AIGUES ET LE PARC NATUREL RÉGIONAL DE L'AUBRAC

Outil de développement territorial, le Parc de l'Aubrac est à la disposition des collectivités pour accompagner des projets s'inscrivant dans la Charte du Parc.

Depuis sa création en 2018, plusieurs actions ont déjà été conduites ou engagées par le Parc avec la commune de Chaudes-Aigues : la réflexion sur un projet de signalisation d'information locale, l'évolution de l'éclairage public, l'extension du sentier de Grande Randonnée (GR) de Pays du Tour des Monts d'Aubrac, le site Rando-aubrac.fr, l'étude pour la requalification du sentier du Bois de Sansard et du circuit de Par en Par, l'accompagnement pour la création de circuits de trail, la promotion des activités de pleine nature, les actions éducatives dans les écoles, les Nuits des Burons, la Tournée du Climat,... Et depuis 2022, le Parc a même une antenne à Chaudes Aigues, à la Maison des Services.

Le financement d'un Parc, à la fois par l'Etat, les régions, les départements, les communes et les communautés de communes, opère un "effet levier" sur le territoire. On considère que pour 1 € de coût de fonctionnement, les retombées économiques des actions d'un Parc atteignent 20 € sur le territoire. En 2023, la contribution de la commune de Chaudes-Aigues au Parc s'élève à 2732,53 €, soit 2,25 € par habitant. Les retombées économiques locales des actions conduites par le Parc ne sont pas chiffrées à l'échelle de la commune. Cependant, la seule dotation de l'Etat pour la biodiversité et les aménités rurales attribuée en 2023 à la commune de Chaudes-Aigues, en tant que commune classée du Parc, s'élève à 4 699 € et dépasse d'ores-et-déjà sa cotisation au Parc.

Article de Céline Carayol, chargée de communication pour le PNR Aubrac

## CHAUDES-AIGUES ET SAINT-LOUR COMMUNAUTÉ

Deux conférences des maires de Saint-Flour Communauté se sont tenues au cinéma La Source, en Janvier et en Juin. Ces conférences permettent aux élus d'échanger sur divers sujets d'actualité du territoire (notamment le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), et de faire le bilan des divers dispositifs en place.

De plus, Saint-Flour Communauté travaille actuellement sur une étude de faisabilité pour la création d'une déchetterie sur la commune de Chaudes-Aigues, afin de faciliter le geste de tri des habitants, en complétant le maillage actuel des déchetteries. En Février dernier, une première réunion avec les bureaux d'études a permis de déterminer les besoins et caractéristiques du projet, et des travaux pourraient être mis en route courant 2024.



Par ailleurs, la réhabilitation du bureau de l'Office de tourisme a débuté par la rénovation complète de la toiture. Porté par Saint-Flour Communauté, le projet bénéficie d'aides financières, dans le cadre de la signature du Contrat Cantal Développement.

Enfin, Saint-Flour Communauté a collaboré étroitement avec la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) dans la démarche de classement des gorges de la Truyère. En effet, ce paysage remarquable a obtenu le statut de « site classé » en Décembre 2022. Cette distinction permet de renforcer l'attractivité des 12 communes incluses dans le périmètre concerné, dont Chaudes-Aigues fait partie.

## CONSERVATOIRE

La troupe de théâtre du Conservatoire de Saint-Flour Communauté s'est produite au cinéma La Source le mercredi 31 Mai dernier. Leur interprétation du Malade Imaginaire de Molière a su conquérir le public et les acteurs ont été vivement applaudis pour leur prestation.



## AGENDA

### ANIMATIONS

24/07 et 07/08 à 20h30 :  
BALADE CONTÉE  
« SUR LES TRACES DU  
VOLCAN »  
(Parc Moulin Juéry)

27/07 de 10h à 19 h :  
MARCHÉ LAINE ET  
SOIE (Place du marché)

28/07 - 11, 18 et 25/08  
- 01 et 08/09 à 20h30 :  
CONCOURS DE  
PÉTANQUE (parking de  
la piscine, en 3 parties,  
inscriptions à 20h)

03/08 à 20h30 :  
CONCERT DE LA CHO-  
RALE LE SOUFFLE DU  
PAR (Eglise Saint-Martin  
Saint-Blaise)

04/08 à 18h30 : CONCERT  
« LES ENFANTS DE  
LA CÔTE » (Place de la  
Mairie)

05 et 06/08 :  
GRANDE FÊTE D'ÉTÉ

10/08 - 24/08 - 07/09  
et 05/10 à 21h :  
FOLKLORE AUVERGNAT  
(cinéma La Source)

17/09 de 10h à 17h30 :  
FÊTE DU FOLKLORE

### EXPOSITIONS

01/07 au 30/09 :  
« ENFANTS FLEURS »  
photographies d'Hans  
Sylvester - PHOTAU-  
BRAC (Parc Juéry)

07/07 au 07/09 :  
« LES VÉRONIQUES  
S'EXPOSENT À LA  
MÉDIATHÈQUE » par  
Bernard Boudon.



# INFORMATIONS PRATIQUES

## PISCINE MUNICIPALE

La piscine est ouverte tous les jours, de 10h00 à 13h00 et de 15h00 à 19h00, sauf le mardi matin.

## ACCUEIL DE LOISIRS

Le centre de loisirs accueille vos enfants (3 à 14 ans) du 10 Juillet au 18 Août. Horaires : du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h00. Sur inscription le mercredi de la semaine précédente au 06 08 81 88 55.

## LA POSTE

Le bureau de Poste est ouvert du mardi au samedi, de 9 heures à midi.

## OFFRE DE SOIN



Une borne de téléconsultation a été installée dans la pharmacie des Thermes. Elle permet de consulter un médecin en vidéo, et si besoin d'obtenir une ordonnance. Muni d'une carte vitale, la consultation est possible sans rendez-vous, et prise en charge par la sécurité sociale.

## ÉCLAIRAGE PUBLIC

Pendant tout l'été, l'éclairage public restera allumé jusqu'à 2 heures du matin, au lieu de minuit.

## AIDES À L'HABITAT



### OC'TEHA

Le prestataire de Saint-Flour Communauté vous accompagne dans vos demandes de subventions pour améliorer votre habitat.

**Du lundi au vendredi**

8h30-12h / 13h30-17h

**Bureau permanent d'Oc'Téha**

Sur RDV : 04.71.45.62.12



### CANTAL RÉNOV ÉNERGIE

Un service départemental pour vous informer sur la performance énergétique de votre logement.

**Uniquement sur rendez-vous au :**

04.71.46.49.00



### BRICOBUS SOLIDAIRE

Un véhicule itinérant animé par un professionnel formé à l'auto-réhabilitation accompagnée.

**Uniquement sur rendez-vous au :**

06.65.47.08.07

## LA MAIRIE

La mairie vous accueille du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00, et de 13h30 à 17h30, et le vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

04 71 23 52 47

contact@chaudes-aigues.fr

## AGENDA (SUITE)

## EXPOSITIONS

08/07 au 08/09 : « PAYSAGES DE MON TERROIR » par Renée Salson (Médiathèque)

14/07 au 15/08 : Peintures de Daniel Humair - CLAC (Chapelle des Pénitents)

18/08 au 17/09 : « MASQUES » par Fabienne Blas (Chapelle des Pénitents)

12 au 30/09 : « VILLAGE ET BARRAGE DE LANAU » (médiathèque)

18 au 30/09 : MARQUETERIE DE PAILLE d'Agnès Besombes et BRODERIES DIAMANTS de Colette Louvrier (Chapelle des Pénitents)

01 au 31/10 : ARTS CRÉATIFS de Marie-Rose CONORT (Chapelle des Pénitents)

# L'IMAGE DU JOUR



Photo Paul Flagey

## SORTIE DU TOME 2 DES MONDES D'ARVEN

Le deuxième volet des Mondes d'Arven vient de paraître en Juin dernier. La municipalité a décidé d'offrir les deux volumes de la BD aux élèves de CM2 de l'école primaire. Ils ont été remis aux écoliers par le maire Michel Brousse, et son adjointe Nicole Batifol. Les deux albums sont en vente à Géothermia, à l'Office de Tourisme ainsi qu'à la médiathèque.